



ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU DISTRICT HAUTE GARONNE DE FOOTBALL

Samedi 22 Novembre 2019

Halle des sports

Rue du stade

31220 MARTRES TOLOSANE

Conformément à la réglementation en vigueur, les travaux sont dirigés par Monsieur Maurice Dessens, Président du District Haute-Garonne de Football.

Participent à cette Assemblée Générale :

Clubs représentés : ASPTT GRAND TOULOUSE – A.Z.F. – ACCENTURE – AKKA TOULOUSE – AURIAC – AUSSONNE – AUZIELLE LAUZERVILLE – AVIGNONET – BAGATELLE – BALMA – BAZIEGE – BEAUZELLE – BERAT – BESSIERES BUZET – BLAGNAC – BOSSOST – BOULOC ST SAUVEUR CEPET – BOULOGNE PEGUILHAN – BRAX – BRUGUIERES – C. O. COTEAUX – CADOURS – CANTON D'AURIGNAC – CANTON DE SAINT MARTORY – CARBONNE – CASTANET – CASTELGINEST – CASTELMAUROU VERFEIL – CAZERES – CINTEGABELLE – COLOMIERS – COMMINGES ST GAUDENS FOOT 2014 – CONFLUENT – CORNEBARRIEU – CUGNAUX – E.F. SAVE GESSE – E.F. VIELHA (VAL D'ARAN) – ECOLE DE FOOT PERFECTIONNEMENT – ENCAUSSE SOUEICH GANTIES – ENTENTE DES 4 RIVIERES – ESCALQUENS – ESTADENS – F.C. AUTAN – F.C. CANAL NORD – F.C. EAUNES LABARTHE SUR LEZE – F.C. MABROC – FENOUILLET – FLOGUI ROSERAIE F.C. – FONBEAUZARD – FONSORBES – FONTENILLES – GAGNAC – GAILLAC TOULZA – GARDOUCH – GIROU O. F. C. – GRATENTOUR – GRENADE – HERSOISE – INTER FC – J. E. T. – J.S. CAGIRE – JUVENTUS DE PAPUS – LABARTHE DE RIVIERE – LABASTIDETTE – LABEGE – LANDORTHE ESTANCARBON SAVARTHES – LAPEYROUSE ST GENIES ST LOUP – LARBOUST OO – LAUNAC LARRA – LAUNAGUET – LAURAGAIS – LAVERNOSE LHERM MAUZAC – LE FAUGA – LE FOUSSERET LAVELANET – LE PLAN – LEGUEVIN – LESPINASSE – L'ISLE EN DODON – LM SPORTS – LONGAGES – LUCHON CIERP GAUD MARIGNAC – L'UNION ST JEAN F.C. – LUSSAN ADEILHAC – MERVILLE – MIRAMONT – MONDONVILLE – MONTASTRUC DE SALIES – MONTASTRUC LA CONSEILLERE – MONTBERNARD – MONTESPAN FIGAROL – MONTMAURIN – MURET A. S. – MURET R. C. – NOE – PECHBONNIEU FUTSAL – PIBRAC FUTSAL CLUB – PINS JUSTARET VILLATE – PLAISANCE ALL STARS FUTSAL – PLAISANCE DU TOUCH – PONTIS INARD – PORTET CARREFOUR RECEBEDOU – POUVOURVILLE – PUCHO UNITED – PUYMAURIN – PYRENEES SUD COMMINGES FOOT – QUINT FONSEGRIVES – RAMONVILLE – RANGUEIL – REVEL – RIEUMES F.C. SAVES 31 – RIEUX – RODEO – ROQUES – ROQUETTES – SAINT ARAILLE – SAINT HILAIRE – SAINT LYS – SAINT MARCET SAINT IGNAN – SAINT ORENS – SAINT SIMON – STE FOY DE PEYROLIERES – SALEICH – SALIES MANE – SPORTING CLUB OCCITANIE – T. A. C. – T. C. M. S. – T.F. COMPANS – T.F.C. – TAUPATS DE DAUX – TOULOUSE LARDENNE – TOULOUSE METROPOLE FC – TOULOUSE METROPOLE FUTSAL – TOULOUSE MONTAUDRAN – TOULOUSE NORD – TOURNEFEUILLE – UNION JEUNES SPORTIFS 31 – VALENTINE – VENERQUE LE VERNET – VILLEMUR – VILLENEUVE DE RIVIERE – VILLENEUVE FUTSAL CLUB – VILLENEUVE LECUSSAN – VILLENEUVE TOLOSANE – VILLENouvelle

Clubs absents : AJFM – A.S.R.S.C – AMITIE FUTSAL CLUB – AUTERIVE – AUTERIVE FUTSAL – CALMONT – CE CAP GEMINI – CASTELNAU D'ESTRETEFONDS – COPA CABANA – E.F. DES 2M – ESCALQUENS FUTSAL – ETOILE DU CAGIRE – F. ALGERIEN. TOULOUSAIN – F.C. OUEST – FLOURENS DREMIL LAFAGE – FRANQUEVIELLE – FREESCALE – FRONTON – GRAGNAGUE – ISAE ONERA – J.S. KALÉDONIENNE – J. S.

PRADETTES – LA FAOURETTE – LAUNAGUET FUTSAL CLUB – MAHORAI DE TOULOUSE – MONDAVEZAN – NAILLOUX – PERSON. METEOROLOGIE – PIBRAC – PRADETTES FC – SAINT ALBAN AUCAMVILLE – SAINT JORY – SAINT PLANCARD (NEBOUZAN O.) – SEILH – SEYSSSES FROUZINS – SG INTER TOULOUSE – STEF FUTSAL – T.O.A. C. – TOULOUSE FOOTBALL SUD – TOULOUSE FUTSAL CLUB – TOULOUSE LALANDE 3 COCUS – TOULOUSE LALANDE FUTSAL – TOULOUSE MIRAIL – TOULOUSE US – TROPIK – VILLAUDRIC – VOLVESTRE

CONTROLE DES POUVOIRS

- **Nombre de clubs convoqués :** 191
- **Nombre de voix représentées :** 650
- **Nombre de clubs présents :** 144
- **Nombre de voix représentées :** 542

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer conformément aux statuts.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale des clubs en remerciant Monsieur le Maire de Martres Tolosane pour son accueil. Après une rapide présentation de la ville et du club de Mabroc, il remercie le Conseil Régional pour son soutien, et plus particulièrement Mme Carole Delga représentée par son conseiller M Christophe Delahaye et, pour leurs aides majeures et fidèles, le Conseil Départemental représenté par M Jean-Jacques Mirassou, Vice-Président de la Commission Permanente en charge des sports, accompagné de M. Guillaume Daure, et le Crédit Agricole Toulouse 31, représenté par Mme Nathalie Dunglas. Il remercie ensuite tous les partenaires du district pour leur précieuse collaboration.

Il salue ensuite M Jacques Roisin, représentant les services de l'état, M Jean-Claude Couailles, président de la ligue de football ainsi que MM Sentein et Thévenin, membre du conseil.

Après une pensée pour les personnes récemment décédées, il présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Face à la baisse des licenciés en séniors et jeunes il évoque et présente une vidéo sur les nouvelles pratiques du football (foot loisir) que souhaite développer la fédération pour répondre aux nouveaux modes et rythmes de vie actuels où chacun veut user de son temps de liberté et en jouir le plus possible selon le principe "je joue quand, où et avec qui je veux".

Cette mise en place d'une section loisir permettra de développer, avec le soutien fédéral, le club "lieu de vie", avec des actions associatives, formatrices et éducatives.

Il parle ensuite du label départemental, mis en place avec le concours de Conseil Départemental afin de répondre aux clubs qui n'osent pas s'engager dans la démarche du label fédéral en raison des exigences incontournables requises pour l'obtenir. Ce Label Départemental sera caractérisé par un allègement des critères incontournables, mais aussi par un renforcement du volet éducatif destiné à sensibiliser tous les acteurs du football (y compris parents-accompagnants), sur les bonnes conduites à tenir sur et autour des stades. Sa finalisation est en cours et il sera présenté dans le détail au cours des prochaines réunions de secteur. D'ores et déjà, il annonce que ceux qui se verront décerné ce label départemental seront crédités par le District d'une somme de 500€, soit un investissement de 20 000€ inscrit au prévisionnel rectificatif.

Il donne ensuite quelques précisions concernant :

- **Les finances**, le résultat exceptionnel de la saison 2018/2019 et l'utilisation de ce solde positif au bénéfice des clubs.
- **Les formations de proximité** et la nouvelle organisation entre le district et l'IR2F. Il précise qu'outre les bons de formation de 25 € par module attribués par le district à tous les stagiaires (dans la limite du prévisionnel), la FFF attribue également, dans la limite de son enveloppe, un bon de formation de même valeur aux éducateurs participant aux modules U6 à U11, animatrices, futsal et CFF4 comme aux arbitres participant aux Formations Initiales d'arbitres (FIA) et FIA futsal ainsi qu'au dirigeants participant au parcours fédéral de formation des dirigeants. Pour sa part, la ligue attribue des bons de formation de 25 € pour les modules U13 à Séniors.

Il attire l'attention des clubs sur le réseau d'interconnexion MPLS utilisé par la FFF qui sera obsolète fin 2020 entraînant un remaniement total des systèmes d'information avec pour

conséquence la mise hors service des premières générations de tablettes et PC utilisés par les clubs, notamment pour la FMI et les districts pour foot 2000. A compter de septembre 2020 la connexion pourrait se faire à partir de tablettes, PC ou Smartphones dotés de systèmes d'exploitation récents.

Il enchaîne sur la discipline car, malgré les sanctions sportives et administratives aggravées, les incivilités, les agressions d'arbitres, les bagarres générales, les fraudes d'identités, les falsifications des feuilles de matchs ne diminuent pas. Pour les faire baisser, une nouvelle action va être mise en place auprès des jeunes avec l'intervention de la gendarmerie, et éventuellement de la police nationale, pour mieux sensibiliser à la loi, à la citoyenneté, au vivre ensemble, aux conduites addictives et aux risques pénaux encourus par les auteurs de fautes significatives identifiés par les commissions disciplinaires. Pour les personnes reconnus réceptives à la démarche, il est prévu d'y associer des remises de peines.

Il lance ensuite un appel aux clubs pour rechercher de nouveaux arbitres car il en manque une centaine. Il leur demande aussi d'être attentif aux comportements des éducateurs et parents qui, trop souvent, découragent les jeunes arbitres.

Il explique les raisons qui ont conduit le district à limiter les services civiques (respect du nombre de volontaires accordés par la préfecture), et comment s'est fait la sélection.

Avant de conclure, il évoque l'année électorale à venir, en rappelant qu'il ne sera pas candidat, la procédure de candidature et d'élection et la date d'assemblée retenue (27 juin 2020).

Pour finir, il remercie les représentants de club présent pour leur engagement, leur dévouement à la cause du football, à la cause de notre jeunesse et de son éducation. Il redit tout le plaisir qu'il a de travailler avec les membres du comité de direction, des commissions et les salariés et apprécie leur investissement permanent.

Il termine sur un vieux proverbe persan : "Le vrai sage est celui qui apprend de tout le monde".

Le Président donne ensuite la parole à M Pascal Thévenot, président du FC Mabroc qui souhaite la bienvenue aux représentants des clubs. Il explique l'origine du nom de Mabroc, groupement de trois villages (Martres-Tolosane – Boussens – Roquefort sur Garonne) et en fait rapidement la présentation. Il remercie le district d'avoir fait confiance au club pour organiser cette assemblée générale, la mairie pour le prêt du gymnase et les services techniques pour l'aide à l'installation. Il termine en souhaitant une bonne assemblée à tous.

En remerciement, au nom des clubs, Maurice Dessens lui remet une dotation de ballons et un incruste pour témoigner du passage du district.

La parole est ensuite donnée à M Loïc Gojard, maire de Martres Tolosane qui rappelle l'importance des associations dans une commune et la nécessité de les soutenir. Les trois poumons d'un village sont l'école, les entreprises et les associations. En effet elles participent fortement à la vie d'un village et sont importantes pour l'attractivité des territoires. Il évoque la nécessité des regroupements de clubs pour se maintenir sachant que leur maintien est important car ce sont des lieux de liens sociaux qu'il ne faut pas perdre. Il remercie le travail éducatif dispensé par les associations, apprentissage des valeurs et des règles. La commune soutien ses associations par le biais des subventions mais aussi par un soutien logistique des services administratifs et techniques. Martres Tolosane compte une cinquantaine d'associations dont 17 sportives offrant 20 pratiques différentes dont trois de football (Mabroc, Ibis futsal et les diables rouges). Heureux de recevoir l'assemblée générale du district il souhaite à tous une excellente soirée.

Pour marquer le passage du district, Maurice Dessens lui remet l'incruste du district de la Haute-Garonne.

M Jean-Claude Couailles, président de la ligue, intervient ensuite pour évoquer le travail effectué à la ligue depuis son élection en novembre pour essayer de changer les méthodes. L'équipe technique régionale est enfin créée, la gouvernance du CRT devenu CRF a été changée. Ce centre étant déficitaire, un plan d'économies a été mis en place mais aussi un plan d'investissements de façon à permettre à la structure de fonctionner normalement. Le Conseil Régional va aider à ce plan d'investissements et il ne doute pas que d'autres viendront aussi accompagner.

Il informe que la ligue va entrer dans une période de contrôles (pôle espoir féminin, contrats d'objectifs, pôle espoir masculin)

Il remercie Maurice Dessens d'avoir souligné l'apport important de la ligue au résultat financier du district par l'augmentation des rétrocessions qui en deux ans sont passées de 14 à 40% et il se félicite que cet argent en plus soit directement utilisé pour les clubs au titre de l'accompagnement, objectif qui doit être primordial pour les districts.

Au travers des subventions fédérales reçues, il évoque les aides de la fédération pour le football amateur et le travail fait en ce sens par M Le Graët qui a doublé les aides du au football amateur et notamment en direction des pôles, non aidés par les clubs professionnels alors qu'ils en sont les premiers bénéficiaires.

Il termine sur le futsal, bien représenté en Occitanie, pour lequel il souhaiterait obtenir sur la ligue la création du deuxième pôle national.

Le secrétaire général donne la parole à M Jean-Jacques Mirassou, Vice-Président du Conseil Départemental, chargé des sports, de l'éducation populaire et des anciens combattants qui, après avoir salué les personnes présentes, explique combien il connaît les enjeux auxquels sont confrontés les clubs et le football en général qui compte dans le département un nombre important de licenciés. Il remercie toutes et tous (présidents, dirigeants, éducateurs) pour l'engagement et le travail effectué quotidiennement. L'utilité sociale n'étant plus à démontrer, le rôle des collectivités territoriales, engagées dans la même logique privilégiant l'intérêt général et le vivre ensemble, est de travailler de concert car ensemble on peut faire mieux que chacun de son côté. De plus le Conseil Départemental a conscience des difficultés locales que représenterait la disparition de clubs de football sur certains territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains.

Il se félicite de la bonne gestion du district qui conforte le partenariat du Conseil Départemental. Il rappelle, au passage les aides possibles apportées aux clubs et les aides aux constructions d'infrastructures sportives pour 8 M € par an.

Il évoque le partenariat sur le label départemental et le travail fait en commun avec le district pour combattre les incivilités et éradiquer les comportements fautifs qui ne doivent pas exister dans le sport.

Il termine en évoquant le projet de construction d'un nouveau siège qui sera soutenu par le Conseil Départemental.

Pour le remercier, Maurice Dessens lui remet l'incruste du district de la Haute-Garonne.

La parole est ensuite donnée à M Christophe Delahaye, Conseiller Régional représentant Mme Carole Delga, retenue par ailleurs, qui remercie les bénévoles dans la salle et salue les personnalités présentes. Il revient sur les incivilités, le vivre ensemble et combien, à travers d'un exemple personnel, le travail des éducateurs dans les clubs est primordial et apporte une cohésion sociale et l'intégration, nécessaire à la vie en société.

Il parle ensuite des nouvelles pratiques du football (foot loisir, foot santé, féminin, adapté et handicap), le sport étant un vecteur essentiel de la citoyenneté.

Il évoque les aides apportées par la région aux clubs, à la ligue et en investissement sur les installations sportives pour les collectivités locales avec une enveloppe de 30 M € sachant que ce budget ne relève pas du domaine obligatoire pour la région. Toutefois, le maintien des clubs sur le territoire reste une priorité partagée avec le Conseil Départemental et la région sera toujours au côté des clubs.

Pour le remercier de sa présence, Maurice Dessens lui remet, au nom des clubs, l'incruste du district de la Haute-Garonne.

M Jacques Roisin, de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, clôture les allocutions en revenant sur les évolutions de la gouvernance du sport avec la création de l'Agence Nationale du Sport, l'étude, à titre expérimental, des dossiers ANS (ex CNDS) directement par la FFF, les demandes de subventions sur la plateforme "mon compte association" pas toujours aisés. Par contre, son service conserve les budgets fléchés, apprentissage et emploi. Cette nouvelle répartition s'est soldée par une baisse de budget alloué mais il se félicite que la fédération apporte un soutien complémentaire aux clubs.

Il revient sur le rôle essentiel que les clubs ont vis-à-vis des jeunes, dans la vie sociale en tant que participant à l'éducation de ces jeunes. Il évoque les dispositifs "service civique" et "sésame" trop peu utilisés.

Il annonce les évolutions structurelles prévues en 2020 qui vont modifier les services de la jeunesse et des sports. Néanmoins, au travers de ces évolutions, ils essaient de rester fidèles aux valeurs du sport, de soutien et d'accompagnement des clubs dans leurs actions.

Il termine en félicitant et remerciant les bénévoles présents pour leurs actions indispensables à la vie en commun.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2019.

Aucun club n'ayant de modification à apporter ou d'observation à faire, le procès-verbal est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Présentation de la modification de l'article 12.5.6 des statuts.

Philippe Maury présente la modification de l'article 12.5.6 relatif à la désignation du mode d'élection des délégués des clubs de district aux assemblée générale de la ligue, suite à la décision de l'Assemblée Générale de la ligue d'Occitanie du 29 juin 2019 concernant la désignation du mode d'élection des délégués des clubs de district aux Assemblées Générales de la ligue d'Occitanie, à savoir :

- A l'alinéa 13 remplacement dans la phrase de "du binôme" par "de l'ordre d'arrivée", les autres termes n'étant pas modifiés
- Remplacement de l'alinéa 14 " Les candidats indiquent qu'ils se présentent en binôme, l'un en tant que délégué et l'autre en tant que suppléant. L'Assemblée Générale élit le binôme, chaque suppléant étant ainsi attaché à un seul et même délégué qui l'a choisi au préalable, le nombre de voix recueillies par les candidats n'étant alors déterminant que si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à pourvoir, Une fois élu, si un délégué vient à être absent, son absence sera donc palliée par le suppléant qui lui est personnellement attaché, et uniquement par lui." Par le nouvel alinéa ci-dessous :

Les candidats n'indiquent pas s'ils se présentent en qualité de délégué ou en qualité de suppléant : dans ce cas, c'est le nombre de voix recueillies par chaque candidat qui détermine si celui-ci est délégué ou suppléant, étant entendu que les personnes recueillant le plus grand nombre de voix sont élues en tant que délégué, les suivantes étant alors élues en tant que suppléant. Une fois élu, si un délégué vient à être absent, son absence est palliée par le suppléant ayant recueilli le plus grand nombre de voix. Si deux délégués sont absents, leur absence est palliée par les deux suppléants ayant recueilli le plus grand nombre de voix, et ainsi de suite.

Rapport financier au 30 juin 2019.

Geneviève Reavaille, trésorière générale, présente dans les grandes lignes le bilan de la saison dernière qui s'élève à 980 177 €.

Elle enchaîne en détaillant les évolutions du compte de résultat qui s'élève à 1 334 708 €.

Les charges s'élèvent à 1 172 132 € dont notamment :

- 59% concernent les charges de personnel. Ces charges sont en hausses du fait de l'emploi temporaire pour remplacer un salarié en arrêt maladie et l'augmentation du nombre de services civiques passé de 45 à 75. Ces hausses sont compensées partiellement par une diminution des charges patronales.
- Les frais de représentation et d'organisation de manifestation augmentent notamment avec l'achat des buts pour planète foot.
- Les récompenses, achats d'écussons et fournitures de bureau sont en diminution.
- De même pour les locations, l'entretien des bâtiments et la consommation des copieurs.
- Les hausses tarifaires du gaz et de l'électricité augmentent sensiblement les charges immobilières.
- Le poste transport augmente cette saison avec la prise en charge intégrale des déplacements à Montpellier pour les matchs de la coupe du monde féminine.

Les produits s'élèvent à 1 334 708 € dont notamment :

- 40% concernent les formations, les licences et les engagements. Le changement du pourcentage de rétrocession de la Ligue sur les licences et changements de club passant de 24 à 40% entraîne une augmentation sensible de ce poste qui représente une grande partie de l'excédent de l'exercice.
- 25% concernent les subventions d'emplois et de fonctionnement en espérant qu'elles pourront se maintenir.
- Une relative stabilité des engagements dans leur globalité mais une augmentation des sanctions et amendes.

Il en résulte un résultat positif de 162 577 €.

L'exercice 2018/2019 est caractérisé par une prudence dans les investissements et dans les actions, du fait d'une certitude tardive du montant des rétrocessions de la ligue.

Ce niveau de produit devrait se stabiliser et permettre d'envisager d'autres politiques pour l'avenir et permettre de mettre en place un plus grand accompagnement des clubs.

Rapport du commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes rappelle les missions qui leurs ont été confiées et les méthodes de contrôles employées pour mener à bien ces missions.

Sans faire la lecture exhaustive du rapport, il certifie sans réserve que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donne une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale du district. Il certifie n'avoir aucune observation à formuler ni sur les comptes ni sur les conventions réglementées et invite les clubs à approuver les comptes présentés.

Discussion et vote sur le rapport financier.

Le FC Saves 31 s'étonne que le district règle une taxe d'habitation. Le commissaire aux compte précise que le district ne rentre pas dans les cas d'exonération de cette taxe.

Les clubs n'ayant plus d'autre question ou commentaire, le secrétaire général met au vote le rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat.

Sur proposition du Comité de Direction, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat en report à nouveau du fonds associatif.

En conséquence, le district a choisi de s'engager dans une politique d'aide en faveur des clubs pour un montant global de 105 000 €, à savoir :

- 500 € récompenseront les clubs accédant au label départemental dans la limite d'une provision de 20 000 €.
- 25 € seront versés en bons de formations pour tous les stagiaires district, dans la limite d'une provision de 20 000 €.
- 1 €/licence sera reversé au titre de la structuration des clubs (provision de 40 000 €).
- 50% de réduction seront appliqués sur les engagements en championnats féminins et très jeunes (provision de 25 750 €)

Réajustement du prévisionnel 2019/2020.

Pour tenir compte de ces décisions, la trésorière générale présente le rectificatif du budget prévisionnel qui passe de 1 094 400 € à 1 165 400 € en reprenant les postes en évolution, à savoir :

- Augmentation des changements de clubs et rétrocession des licences
- Diminution des engagements très jeunes et féminines
- Augmentation de la participation du district aux formation et à l'aide à la structuration des clubs.
- Création de la dotation au label district.

En absence de question ou d'observation, le secrétaire général soumet au vote ce budget prévisionnel modifié qui est adopté à l'unanimité.

Présentation du projet de construction d'un nouveau siège à Muret.

Maurice Dessens prend la parole pour présenter, en transparence, le projet de construction d'un nouveau siège à Muret.

- Pourquoi ce projet :
 - Les préconisations de la FFF : un siège départemental par département
 - L'état du siège actuel qui nécessiterait de gros travaux (toiture, isolation, électricité, chauffage, sanitaire...)
 - Une logique de gestion et de fonctionnalité pour réduire les frais liés à l'immobilier, améliorer les conditions de travail des salariés et de cohésion des groupes de travail.
 - Une opportunité et un financement actuel propice et des résultats financiers pérennes.
- Pourquoi Muret :
 - Une position géographique départementale centrale ouverte vers l'Ariège.
 - Equilibrer les déplacements des clubs et réduire les nuisances environnementales.
 - Un site remarquable immédiatement accessible.
 - La proximité d'équipements public (salle événementielle, prévision d'un collège avec terrain de sport, hôpital, commerces...)
- Le coût TTC prévisionnel évalué à 2 250 000 € financé à 45% par les aides du département, de la région et de la fédération, 40% par la vente des biens actuels ou un prêt relais et 15% par un emprunt.
- Le planning de l'étude.
- Il rappelle les décisions du Comité de Direction du 30 octobre 2019 qui a donné son accord pour un site unique et le lancement d'une étude sur Muret ; étude qui doit être présentée au Comité de Direction du 16 janvier 2020, lequel sera alors en capacité de décider de la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 7 février 2020 en vue de soumettre ce projet à l'approbation des clubs.

Maurice Dessens commente ensuite quelques diapositives de présentation.

Une seule question est posée par les clubs concernant la surface : 750 m² prévus sur 3 étages.

Remise des médailles du district aux récipiendaires.

André Naylies, président de la commission des récompenses, présente et remercie les membres de la commission pour leur travail qui a permis de choisir les récipiendaires du district parmi les 40 dossiers présentés.

Il dirige la cérémonie de remise des récompenses en commençant par les médailles de la ligue d'Occitanie.

- **Médaille de bronze :**
 - ☞ Aurelien Blanc (Salies-Mane)
 - ☞ Jean-Guy Boaro (Saint Orens)
 - ☞ Norbert Nardone (Inter FC)
 - ☞ Alain Escoffres Saint jory/Canal Nord)
 - ☞ Michel Ventura (Valentine)
 - ☞ Alain Jau (Auriac /Vendinelle)
 - ☞ Evelyne Giacomini (Bouloc/Saint Sauveur/Cepet)
- **Médaille d'argent :**
 - ☞ Gérard Perez (District)
 - ☞ Geneviève Réavaille (Venerque/District)
 - ☞ Pierre Sarniguet (L'isle en Dodon)
 - ☞ Jean-Jacques Truilhes (Rangueil)
 - ☞ Béatrice Maury (AS Hersoise/District)

- **Médaille d'or :**

- ☞ Henri Grand (Encausse Soueich)
- ☞ Roland Nardin (District)
- ☞ François Canut (Canton d'Aurignac)

Il enchaîne avec la remise des médailles du district aux personnes suivantes :

- **Médaille de bronze :**

- ☞ Alain Adoue (Boulogne Peguillan)
- ☞ Eric Gaussens (Bruguières)
- ☞ Celine Delrieu (Cugnaux)
- ☞ David Coupat (District)
- ☞ Philippe Bertelet (Estadens)
- ☞ Bruno Loubières (Lagardelle/Miremont)
- ☞ Hervé Fourcade (Launaguet)
- ☞ Karine Rozes (Montastruc de Salies)
- ☞ Pascal Thévenot (Mabroc)
- ☞ Monique BAMARD (Salies-Mane)
- ☞ Djamel Kerrouche (Toulouse Mirail)
- ☞ Thierry Barrau (rangueil)
- ☞ Laurent Dubreucq (Villeneuve Futsal)
- ☞ Pierre Guillard (District)

- **Médaille d'argent :**

- ☞ Yves Boulet (District)
- ☞ José Da Silva (TFC)
- ☞ Thierry Germain (Encausse Soueich)
- ☞ Guy Ane (Montmaurin)
- ☞ Martine Nardin (District)
- ☞ Patrick Marsengo (Fonbeauzard)
- ☞ Marc Ragnonetti (District)

- **Médaille d'or :**

- ☞ Jacques Brugier (Lespinasse/Canal Nord)
- ☞ Jean-Jacques Coleil (TCMS)
- ☞ Robert Pedaros (District)

- **Plaquette du district :**

- ☞ Jean Besoli (District)
- ☞ Robert Grisolia (District)

Clôture de l'assemblée générale.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Maurice Dessens clôture l'assemblée générale et invite les personnalités, les représentants des clubs et les membres du district à se retrouver autour d'un apéritif et d'un repas convivial.

Le Président
Maurice DESSENS

Le Secrétaire Général
Philippe MAURY

Discours du Président du district

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Dirigeantes et Dirigeants représentants les clubs,
Bonsoir, Et bienvenue à MARTRES-TOLOSANE pour notre Assemblée Générale d'hiver.

Monsieur Le Maire, merci de nous recevoir dans votre commune, et merci d'avoir mis cette salle à notre disposition.

Au risque de précéder votre intervention, et sous votre contrôle, je me permets, en tant que Commingeois, à présenter rapidement votre bastide d'environ 2 400 habitants.

Martres-Tolosane c'est une « Cité Artiste », une bastide circulaire qui abrite un riche héritage : Une villa gallo-romaine, présentant de nombreux vestiges, un donjon, une église construite sur une nécropole paléochrétienne et surtout un patrimoine faïencier unique en France aujourd'hui mis en valeur par plusieurs ateliers dont la réputation dépasse largement les frontières de l'Occitanie.

Je crois, qu'en liminaire de mes propos, tout ceci méritait d'être dit.

Ici, nous sommes sur les terres du club du MABROC et, aussi, sur celles de l'Ibis Futsal Martrais. Certains se demandent ce que veut dire MABROC ? Sachez qu'il s'agit de la contraction des noms de 3 communes voisines (Martres-Tolosane – Boussens – Roquefort sur Garonne) qui se sont unies pour que vive le football.

Ce soir, c'est toi, cher Pascal THEVENOT, Président du MABROC qui nous accompagne avec tes quelques 247 licenciés pour l'organisation de cette manifestation. Je t'en suis très sincèrement reconnaissant.

Mes remerciements vont également :

- Au Conseil Régional et à sa Présidente Carole DELGA qui m'a dit combien elle regrettait, en raison de ses engagements, de ne pouvoir assister, chez elle - dans la commune de son cœur - à cette Assemblée. Mme DELGA est ici représentée par M. Christophe DELAHAYE.

Mes remerciements vont encore :

- Au Conseil Départemental ici représenté par Monsieur Jean-Jacques MIRASSOU Vice-Président de la Commission Permanente en charge des sports, accompagné de M. Guillaume DAURE ;
- Ainsi qu'au Crédit Agricole Toulouse 31, ici représenté par Mme Nathalie DUNGLAS.

Je le redis ici, car il faut en être parfaitement conscients : Le Conseil Départemental et le Crédit Agricole, sont des soutiens majeurs et fidèles de notre institution.

Bien entendu, j'associe à ces remerciements tous nos autres partenaires privés présents à nos côtés, saison après saison (Idéo Sports – LP Promotion – La Maïf – Vollkswagen – KFC – NewTel Com et Mpa).

Je salue la présence de Monsieur ROISIN représentant les services de l'Etat avec qui nous partageons en totale confiance et efficacité le suivi des dossiers d'ordre financiers (CNDS) ou sociaux.

Je salue également mon ami et Président de Ligue, JC COUAILLES, ainsi que Messieurs SENTEIN et THEVENIN, membres du Conseil.

Avant d'aller plus loin, je voudrais que nous ayons une pensée pour les êtres chers qui nous ont quittés depuis notre réunion de juin à Saint-Jory.

Je songe en particulier à tous ces êtres souvent discrets, mais si efficaces, qui ont bénévolement consacré une grande partie de leur existence à notre discipline.

Je vous remercie d'observer une minute de silence en leur mémoire.... Merci.

L'assemblée générale ordinaire d'hiver est le moment réglementaire pour vous présenter et soumettre à votre approbation le PV de l'AG précédente mais surtout le bilan et le compte de résultat de la saison passée. Notre trésorière, notre cabinet comptable et notre Commissaire aux Comptes s'attacheront à cet exercice et seront à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions concernant ce sujet.

L'ordre du jour prévoit aussi :

- La présentation de la mise à jour de nos statuts pour ce qui concerne le mode d'élection des délégués de clubs de district aux AG de la LFO,
- Un réajustement du budget prévisionnel 2019-2020 corrigeant celui qui vous avait été présenté en juin dernier,
- Une information sur l'avancée du projet de construction d'un nouveau siège du District à Muret,
- Et enfin l'attribution de distinctions aux licenciés méritants de notre territoire.

Mais avant de nous mettre au travail, permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions personnelles, partagées avec votre Comité de Direction et le personnel du District. Ces réflexions, c'est l'évolution de notre football amateur qui les suscite :

Je veux tout d'abord vous parler du **FOOT LOISIR et CLUB « LIEU DE VIE »** :

Si j'aborde ce soir ce sujet c'est notamment en raison de la baisse des effectifs que nous constatons tous depuis quelques années en catégories « séniors » (et à un moindre degré « jeunes ») ; baisses compensées et parfois « masquées » par l'augmentation des autres catégories de licenciés.

La Haute-Garonne et son football ne sont certes pas les seuls concernés par ce phénomène qui peut s'expliquer par les rythmes et modes de vie actuels où chacun veut user de son temps de liberté et en jouir le plus possible.

Au final, ceci favorise l'individualisme et les pratiques sportives nouvelles, souvent couteuses, ayant pour principe : « je joue quand, où et avec qui je veux ».

Face à cette situation, les instances du football amateur souhaitent, et je partage ce souhait, une vive réaction des clubs au moyen d'une diversification de leurs offres de pratiques. Savoir attirer, faire jouer, fidéliser à moindre coût des populations nouvelles de pratiquants, c'est tout le sens du **football loisir**.

Voici aux travers d'une brève vidéo qui s'inscrit dans la continuité de celle que je vous avais proposée en juin au sujet de la « Professionnalisation des Clubs », ce que peut permettre, dans vos clubs, le foot loisir.

(Projection Vidéo : Les nouvelles pratiques du football).

J'espère que cette illustration va contribuer à éveiller en vous des idées pour construire avec l'aide fédérale, de la ligue et du District le **club de demain**, un club en phase avec l'actualité grâce, entre autres, à sa section loisir qui participe pleinement à votre projet sportif mais aussi à l'instauration d'**un lieu de vie** ;

Un lieu de vie structuré pour mener des actions associatives, formatrices et éducatives (par ex : le soutien scolaire).

Autant d'actions qui, j'en suis convaincu, sont porteuses de belles promesses d'avenir pour vos clubs.

Autre sujet que je veux aborder : **LE LABEL DEPARTEMENTAL**

Nous nous accordons tous pour reconnaître que le Label jeune est un outil fédéral précieux de structuration, de développement et de valorisation des clubs.

A ce titre il mérite toute notre attention.

Toutefois, si ce dernier est ouvert à tous, combien d'entre vous, et notamment combien de clubs modestes, n'osent pas s'engager dans cette démarche en raison des exigences incontournables requises pour l'obtenir.

Nous avons évoqué récemment cette difficulté avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et, de concert, il nous a paru pertinent de mettre en place un 4^{ème} niveau de Label plus accessible : **le Label Départemental**.

En fait, ce dernier sera caractérisé par un allègement des critères incontournables, mais aussi par un renforcement du volet éducatif destiné à sensibiliser tous les acteurs du football (y compris parents-accompagnants), sur les bonnes conduites à tenir sur et autour des stades.

Nos équipes techniques du District et du Département travaillent actuellement à la finalisation de cet outil pour lequel vous pourrez dès demain candidater et qui vous sera présenté dans le détail au cours des prochaines réunions de secteurs.

D'ores et déjà, je peux vous annoncer que ceux qui se verront décerné ce label départemental seront crédités par le District d'une somme de 500€, soit un investissement de 20 000€ inscrit au prévisionnel rectificatif que vous présentera dans un instant notre trésorière.

Quelques précisions maintenant concernant le **DOMAINE ADMINISTRATIF** :

▪ **Les Finances**

Comme précisé au début de mon intervention, le bilan et le compte de résultat au 30-06-2019 vont vous être présentés dans un instant.

Sans empiéter sur l'exposé de notre trésorière, je veux mettre ici l'accent sur le résultat exceptionnel que vous allez constater (162 577€).

Ce résultat est dû, dans une période d'incertitudes, à beaucoup de prudence finalement couronnée par le maintien de nos partenariats et principalement par les rétrocessions sur licences que nous espérions de la part de notre Ligue.

Grâce aux produits actés pour la saison 2019/2020 le district a choisi de s'engager dans une politique d'aide en faveur de ses clubs.

Ainsi plusieurs aides seront attribuées cette saison, savoir :

- 500€ pour les clubs accédant au label départemental dont je viens de parler, soit une provision de 20 000€,

- 25€ en bons de formations pour tous stagiaires district, soit une provision de 20 000€,

- 1€ / licence individuelle au titre de la structuration des clubs, soit une provision de 40 000€,

- 50% de réduction sur les engagements en championnats féminins et très jeunes, soit une provision de 25 750€,

L'ensemble représentant une aide globale du district en direction de ses clubs de plus de 105 000€.

Je pense que vous apprécierez et ferez bon usage de cet apport car j'ai conscience des difficultés financières qui touchent certaines associations que vous présidez.

▪ **Les Formations de proximité**

Je rappelle ici que les formations sont, depuis le début de cette saison, gérées administrativement par l'IR2F.

C'est donc l'IR2F qui crée les sessions sur Open Portal, les publie sur le site, convoque les stagiaires (8 à 10 à minima selon les modules), convoque les formateurs et prépare les documents liés à la session.

Le district intervient quant à lui avant le 15 juillet en élaborant le calendrier et en fixant le lieu des formations (gratuité des installations requise), puis en mettant son personnel technique à disposition de l'IR2F pour animer les sessions de formation.

Le club recevant gère la restauration qui lui est directement remboursée par l'IR2F sur facture et sur la base de 15€/jour/personne auxquels peuvent s'ajouter 20€/jour pour l'accueil café.

Je précise qu'outre les bons de formation de 25€ attribués par module par le district à tous ses stagiaires (dans la limite de son prévisionnel), la FFF attribue également, dans la limite de son enveloppe, un bon de formation de même valeur aux éducateurs participant aux modules U6 à U11, animatrices, futsal et CFF4 comme aux arbitres participant aux Formations Initiales d'arbitres (FIA) et FIA futsal. Idem pour les dirigeants participant au parcours fédéral de formation des dirigeants.

Pour compléter, la ligue attribue quant à elle des bons de formation de 25€ pour les modules U13 à Séniors.

▪ **Le Système d'information FFF**

Je dois attirer ici votre attention sur une information donnée lors du dernier collège des présidents du 16 novembre dernier : Le réseau d'interconnexion MPLS actuellement utilisé par la FFF sera obsolète fin 2020 !

Ceci va entraîner courant 2020 un remaniement total des systèmes d'information de la FFF avec pour conséquence la mise hors service des premières générations de tablettes et PC utilisés par les clubs, notamment pour la FMI et les districts pour foot 2000.

A compter de septembre 2020 la connexion pourrait donc se faire à partir de tablettes, PC ou Smartphones dotés de systèmes d'exploitation récents étant précisé que cette migration de système pourrait être accompagnée d'une aide fédérale.

Cette affaire est à suivre et je vous invite à attendre de plus amples informations avant de procéder à un éventuel renouvellement de votre matériel informatique.

▪ **La Discipline et la Prévention de la délinquance**

La Discipline est un souci permanent car les incivilités, les agressions d'arbitres, les bagarres générales, les fraudes d'identités, les falsifications des feuilles de matchs etc...ne diminuent pas d'une année sur l'autre malgré l'aggravation des sanctions sportives et administratives que nous appliquons depuis plus d'un an.

Certains d'entre vous, dont je connais la loyauté, me disent ne plus savoir que faire pour redresser des situations qui mettent particulièrement en cause des jeunes et leurs parents lesquels échappent progressivement à leur contrôle.

Face à ces difficultés, j'ai proposé à notre Bureau une action nouvelle tenant à faire intervenir préventivement la gendarmerie, et éventuellement la police nationale, pour mieux sensibiliser à la loi, à la citoyenneté, au vivre ensemble, aux conduites addictives et aux risques pénaux encourus les auteurs de fautes significatives identifiés par nos commissions disciplinaires.

Cette proposition ayant été accueillie favorablement, nous mettons actuellement au point avec la BPDJ (brigade de prévention de la délinquance juvénile), un programme de prévention que nous prévoyons d'associer à des remises de peines pour les individus reconnus réceptifs à la démarche.

Nous vous donnerons le détail de cette action dès que la signature d'une convention avec nos intervenants sera effective.

▪ **L'arbitrage**

Un mot pour vous dire que nous souffrons toujours d'un manque d'arbitres pour assurer la couverture de toutes nos rencontres.

Actuellement 446 referees sont actifs. Il en manque une centaine.

Au-delà des obligations règlementaires j'en appelle à chacun de vous pour réussir à corriger cette situation. Vous le savez, sans arbitre, pas de jeu... Attention également aux comportements de pseudo éducateurs et de parents qui démotivent la centaine de jeunes arbitres que nous formons tous les ans.

▪ **Les Services Civiques**

Vous avez encore été nombreux cette année à demander à bénéficier d'un ou plusieurs volontaires pour effectuer un service civique au sein de votre club.

L'intermédiation accordée cette année au District (70 contrats) par les services de l'Etat étant largement dépassée par la demande (88), nous avons été contraints de faire des choix. Tout naturellement, et dans l'ordre, il a donc été décidé de limiter les candidats à deux par club, et, pour ceux où les missions antérieures se sont avérées insatisfaisantes, d'abaisser les attributions à un ou zéro volontaire.

En toute transparence, je vous en fais cette explication.

▪ **2020 une année électorale :**

2020 sera pour beaucoup d'institutions une année électorale.

Après Planète et Planito foot prévus les 6 et 7 juin et nos finales de coupes prévues les 13 et 14 juin, notre District se projettera vers son Assemblée Générale Elective d'ores et déjà fixée au 27 juin (Notez ces dates sur vos agendas).

Si le lieu n'est pas encore arrêté, sachez que nous souhaitons que cette Assemblée Elective se déroule dans le Muretain par simple souci d'équilibre des déplacements.

Je profite de cet instant pour vous rappeler que nos élections sont organisées suivant un mode de scrutin de liste bloquée et selon les règles définies par l'article 13 de nos statuts. Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard **30 jours** avant la date de l'Assemblée Générale.

Deux mois avant cette Assemblée, le district produira un appel à candidature auquel, comme je vous l'ai déjà dit, je ne répondrai pas.

Enfin, en **CONCLUSION** :

Je tiens à vous remercier pour votre présence à cette assemblée et pour votre dévouement à la cause du football, à la cause de notre jeunesse et de son éducation.

Merci de tout cœur pour votre engagement.

Je m'adresse à présent à mes collègues du Comité de Direction, aux membres de nos Commissions et à nos salariés administratifs et techniques pour leur redire tout le plaisir que j'ai de travailler avec elles et eux et combien j'apprécie leur investissement permanent.

Pour ma part, je sais que cet investissement ajouté à celui de vous tous est la meilleure garantie de succès pour notre football départemental.

Votre District doit mettre à profit cet atout qui s'accorde si bien avec ce vieux proverbe Persan : « Le vrai sage est celui qui apprend de tout le monde ».

Merci de votre attention et bonne assemblée Générale.